
**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

Vendredi Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 2 mars
2018 (04) 2018 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames,
2 Mars Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Anick Bélanger	Bertrand Taillefer
Lucie Vignola	André Lafrenière
Chantale Perreault	Patrick Gautschi

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance.

18-052 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Anick Bélanger
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-053 3- Adoption du procès-verbal du 2 février 2018

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2018 soit et
est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4.0 Rapport de correspondance

5.0 Dépôt de l'état de la situation financière

18-054 6. Adoption des comptes à payer au montant de 17 830.26 \$

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 17 830.26 \$, soit et est
adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis
en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

11236	Autos & Camions Danny Lévesque	103.48 \$
11237	Alain Loue Tout Enr.	235.92 \$
11238	Roger Arteau	99.85 \$
11239	Axper	595.42 \$
11240	Benson Pièces d'auto	233.01 \$
11241	Centre de liquidation Raynat Inc.	160.85 \$
11242	Coopsco des Laurentides	26.20 \$
11243	Corporate Express Canada Inc.	960.63 \$
11244	Distribution Sylvain Legault Inc.	91.00 \$
11245	Environex	49.79 \$
11246	F.D. Jul Inc.	181.34 \$
11247	Garage Marcel Lamarche	811.37 \$
11248	Marcel Gaudreau	527.51 \$
11249	Groupe JSV	305.23 \$
11250	Sobeys St-Donat	248.52 \$
11251	Jocelyn Breault Inc.	1 316.28 \$
11252	Journal Altitude 1350	373.69 \$
11253	L'Atelier Urbain Inc.	206.96 \$
11254	Micheline Amyot	67.89 \$
11255	Martech	2 367.92 \$
11256	Municipalité d'Entrelacs	443.04 \$
11257	Annulé	
11258	Maria Palffy-Bazergui	300.00 \$
11259	Patrick Morin	529.95 \$
11260	La Petite Mission Inc.	20.00 \$
11261	Pétrole Pagé Inc.	2 512. 83 \$
11262	Pilon et Ménard Huissiers	194.43 \$
11263	Presse Commerce Corporation	143.72 \$
11264	Produits San. des Plaines Inc.	262.69 \$
11265	Rabais Campus	586.12 \$
11266	Receveur général du Canada	1 263.00 \$

11267	Info Page	150.99 \$
11268	Restaurant La Réserve	302.38 \$
11269	Remboursement employé	106.73 \$
11270	SRAD Communications	133.37 \$
11271	Ass. des chefs en sécurité incendie	160.97 \$
11272	Ass. Forestière de Lanaudière	150.00 \$
11273	Bell Canada	674.38 \$*
11274	CARA	200.00 \$
11275	Carrefour action municipale et famille	87.38 \$
11276	Compo Recycle	33 025.68 \$*
11277	Annulé	
11278	Féd. québécoise des municipalités	155.88 \$*
11279	Les Fleurons du Québec	341.48 \$
11280	Fondation du Cégep Joliette	493.00 \$
11281	Fonds d'information sur le territoire	8.00 \$*
11282	Gala du Préfet 2018	130.00 \$*
11283	Groupe Ultima Inc.	32 408.00 \$*
11284	Jobert Inc.	32 745.34 \$*
11285	MRC Matawinie	15 603.76 \$*
11286	SAAQ	10 759.33 \$*
11287	Société canadienne des postes	107.30 \$*
11288	Syndicat canadien de la fonction publique	362.15 \$*
11289	Xérox Canada Ltée	794.09 \$*

11290	SAAQ	13.25 \$*
11291	9161-0790 Québec Inc.	21.10 \$
11292	Remboursement taxes	1 836.24 \$
11293	Académie de gestion	2 937.61 \$*
11294	ADMQ	1 628.05 \$*
11295	COMBEQ	677.89 \$*
11296	FQM	23.21 \$*
11297	Annulé	
11298	Jobert Inc.	32 745.34 \$*
11299	Serv. de protection canine des Monts	344.93 \$*
11300	Financière Banque Nationale	4 572.72 \$*
11301	Bell Canada	22.14 \$*
11302	Compo Recycle	652.20 \$*
11303	Conteneur Recycle Inc.	902.09 \$*
11304	L'Union-Vie	4 514.63 \$*
11305	Bell Canada	146.15 \$*
11306	Manoir de la rivière Dufresne	3 053.75 \$*

Total des incompressibles : 179 007.87 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

18-055 7.1 Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux [n/d R-188-3]

Proposé par le conseiller Patrick Gautschi
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

2018-03 Avis de motion - Projet de règlement numéro 200-1 [n/d R-200-1] Règlement relatif aux usages conditionnels numéro R-200

Monsieur le conseiller Bertrand Taillefer dépose un avis de motion voulant qu'il y ait présentation d'un règlement d'urbanisme modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro R-200 afin de modifier le critère d'évaluation lié au nombre de chambres maximal autorisé lors d'une demande. L'assemblée de consultation est fixée le lundi 19 mars 2018 et sera présidée par le conseiller Bertrand Taillefer à 19h00, à la salle du conseil.

Présentation du projet de règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro R-200.

Ce projet de règlement est en vue de modifier le critère d'évaluation lié au nombre de chambres maximal autorisé lors d'une demande relative aux usages conditionnels numéro R-200.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

18-056 8.1 Association Forestière de Lanaudière [n/d 114-100]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement de l'adhésion auprès de l'association Forestière de Lanaudière pour l'année 2018, au coût de 150\$.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-057 8.2 Gala du Préfet [n/d 114-241]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la participation de la mairesse à la 12^e édition du Gala du Préfet, jeudi le 26 avril au profit de Centraide Lanaudière, au coût de 130 \$ du billet.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-058 8.3 Employés et officiers de la municipalité- modification [n/d 303-130-2018]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte la liste corrigée des salaires des employés cadres, telle que déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-059 8.4 Les Fleurons du Québec- renouvellement [n/d 114-100]

Proposé par le conseiller Patrick Gautschi
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de reconduire notre participation de classification horticole des Fleurons du Québec pour un tarif annuel de 297 \$ plus taxes, pour 3 ans.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-060 8.5 Corporation d'aménagement de la Rivière L'Assomption (CARA)- [n/d 114-100]

Proposé par la conseillère Anick Bélanger
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le renouvellement de notre adhésion auprès de la Corporation d'aménagement de la Rivière L'Assomption, au coût de 200 \$.

Que le conseil municipal mandate Madame Chantale Perreault à titre de représentante de la municipalité auprès de cet organisme.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-061 8.6 Vente pour taxes 2018- Mandat [n/d 208-132]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate Madame Isabelle Parent, mairesse, à se porter adjudicataire des immeubles sur lesquels aucune offre n'est faite ou sur certains immeubles définis par le conseil lors de la vente pour taxes du 14 juin 2018.

Madame Hélène Fortin secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de la Matawinie agira comme substitut, en remplacement de Madame Parent s'il y a lieu.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-062 8.7 Conseil Régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) [n/d 114-230]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la participation de Madame Chantale Perreault au forum pour une mobilité durable, qui aura lieu le 14 mars prochain au coût de 40\$, organisé par le conseil régional de l'environnement de Lanaudière.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-063 8.8 Fondation Cégep de Joliette [n/d 207-130]

Attendu que la municipalité s'est engagée en 2015 en acceptant de contribuer pour 986 \$ sur 4 ans;

Attendu que la municipalité a effectué les deux premiers versements soit 2015 et 2016;

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise les versements 2017 et 2018 de notre engagement auprès de la fondation au coût de 493 \$ pour les deux années.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-064 8.9 Ordinateurs et matériel audio - acquisition [n/d 401-131]

Soumissions reçues :

Infoxtreme	Pas soumissionné
Bureau en gros	Conforme
Insight	Pas soumissionné

Proposé par le conseiller Patrick Gautschi

et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde le contrat d'acquisition à Bureau en gros, le plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 17 695.89 \$ plus taxes.

Que la somme nécessaire soit affectée au fonds de roulement de la municipalité et de prévoir son remboursement sur une période de 4 ans, à compter de 2019.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-065 8.10 Photocopieur- contrat location [n/d 402-101]

Ouverture des soumissions

Xérox	soumission non ouverte (délai expiré)
Juteau Ruel	conforme
EBL	non conforme (signature manquante)

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde le contrat à Juteau Ruel pour la location d'un photocopieur Canon pour une période de 60 mois, au coût de 642.35 \$ par mois.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-066 8.11 Carrefour action municipale et famille [n/d 114-230]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le renouvellement de notre adhésion auprès de Carrefour action municipale et famille, au coût de 87.38 \$.

Que le conseil municipal mandate Madame Anick Bélanger à titre de représentante de la municipalité auprès de cet organisme.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-067 8.12 Autorisation de procédure – portables [n/d 105-144]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la directrice générale à prendre les procédures qui s'imposent en vertu du non-

respect de l'article 3.4 du règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus, afin de récupérer les portables de 3 anciens élus qui ne les ont pas rapportés malgré les demandes.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-068 8.13 Convention collective – comités négociation [n/d 305-000]

Proposé par la conseillère Anick Bélanger
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la nomination des deux comités pour la négociation de la convention collective échue le 31 décembre 2017.

Comité de la convention collective :

- Madame la mairesse, Isabelle Parent
- Madame Chantale Perreault, conseillère
- Monsieur Bertrand Taillefer, conseiller
- Madame Chantal Soucy, directrice générale

Comité à la table de négociation :

- Monsieur Bertrand Taillefer, conseiller
- Madame Martine Bélanger, directrice générale adjointe
- Madame Chantal Soucy, directrice générale

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport de la conseillère responsable

18-069 9.2 Service incendie– engagement [n/d 302-110]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la recommandation du directeur du Service incendie afin de procéder à l'engagement de Monsieur Yvon Giguère à titre de pompier cadet.

L'engagement deviendra effectif après le dépôt du certificat médical conforme, auprès de la directrice générale, effectué à la clinique de Rosemère.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-070 9.3 Sûreté du Québec – facture/décision [n/d 501-103]

Considérant que la facture pour les services policiers de la Sûreté du Québec pour l'année 2018 a été transmise seulement après maintes pressions de la part des municipalités et organisations municipales ;

Considérant que les municipalités assument 53 % de la facture globale du coût de la desserte policière de la Sûreté du Québec ;

Considérant que la prévisibilité des coûts est essentielle afin d'assurer une saine gestion des deniers publics ;

Considérant que les municipalités ont reçu l'estimation des coûts pour la Sûreté du Québec seulement au début de l'année 2018, soit après le délai habituel pour l'adoption de leur budget;

Considérant que le Gouvernement exige des MRC qu'elles adoptent un budget équilibré et qu'il est impossible de le faire sans connaître le montant de la facture pour les services de la Sûreté du Québec ;

Considérant que la FQM a demandé, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal, que le gouvernement du Québec limite à l'inflation la croissance de la facture des municipalités pour les services de la Sûreté du Québec;

Considérant l'annonce du ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux, le 20 décembre 2017, à l'effet qu'une aide financière importante permettrait aux municipalités de réduire à environ 3 % la hausse de leur facture pour les services de la Sûreté du Québec;

Considérant qu'à la lecture de l'estimation des coûts, les municipalités doivent supporter une augmentation de plus du double de ce qui avait été annoncé le 20 décembre 2017;

Considérant que l'entente de services entre la Sûreté du Québec et la MRC de Matawinie a pris fin en juin 2017 ;

Considérant que les municipalités n'ont actuellement aucun levier afin d'assurer un contrôle des coûts pour les services de la Sûreté du Québec;

Considérant le manque flagrant et reconnu de ressources policières sur le territoire de la MRC de Matawinie ;

Considérant la promesse faite en juin 2017, du comité de la sécurité publique de la Matawinie, de dix-sept nouveaux policiers, sur trois ans (7 en 2017, 6 en 2018 et 4 en 2019), en Matawinie;

Considérant que la promesse n'est toujours pas respectée puisque seulement 9 nouveaux policiers ont été engagés, mais que 7 sont partis à la retraite;

En conséquence,
il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu unanimement :

- de dénoncer qu'un tel retard dans la réception de la facture pour les services de la Sûreté du Québec est inadmissible et va à l'encontre de l'obligation imposée par le Gouvernement d'adopter un budget équilibré afin d'assurer une saine gestion des deniers publics;
- de dénoncer que les municipalités et les MRC n'ont nullement été consultées lors des diverses négociations avec les corps policiers, bien qu'elles assument 53 % de la facture annuelle pour les services policiers;
- de refuser d'assumer une hausse supérieure à 3 %, telle qu'annoncée par le ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux, le 20 décembre 2017;
- d'exiger que le problème de ressources insuffisantes sur le territoire de la MRC de Matawinie soit résolu et que la promesse de l'arrivée de dix-sept nouveaux policiers sur trois ans soit respectée;
- d'estimer que les négociations actuelles concernant la prochaine entente à intervenir devront avoir pour résultat la mise en place d'un plafond sur la somme payable par les municipalités à 50 % de la facture et que soit limitée à l'inflation toute hausse de la facturation globale pour les services policiers de la Sûreté du Québec.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

10.1 Rapport du conseiller responsable

18-071 10.2 Entretien de chemin [n/d 602-140]

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise les travaux d'entretien de chemins pour l'année 2018, au coût de 63 147 \$, selon la liste déposée et dans le respect du budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-072 10.3 Ministère des Transports – demande de terrain [n/d 114-220]

Proposé par le conseiller Patrick Gautschi
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci procède à la demande d'achat ou de location à long terme, pour une partie de l'emprise qui longe la 125, à partir du chemin des Cyprès jusqu'au garage municipal.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport du conseiller responsable et présentation par la directrice générale d'un exposé sur les redevances gouvernementales en hygiène du milieu

18-073 11.2 Rencontre d'information – projet de loi [n/d 102-101]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la participation de la mairesse et de Madame Chantale Perreault à la rencontre d'information sur la nouvelle loi sur la qualité de l'environnement qui aura lieu le 5 mars prochain, à Montréal.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'environnement
et l'hygiène du milieu**

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs

12.1 Rapport de la conseillère responsable

18-074 12.2 Loisirs municipaux – Petit bonheur [n/d 802-100]

Proposé par la conseillère Anick Bélanger
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'octroyer un budget de 600 \$ pour la présentation d'un spectacle de marionnettes dans le cadre du Festival des petits bonheurs le 6 mai 2018.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-075 12.3 Loisirs municipaux – semaine de l'action bénévole [n/d 802-100]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'octroyer un budget de 2 000 \$ pour l'organisation d'une soirée dans le cadre de la semaine de l'action bénévole.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

18-076 13.2 Comité consultatif d'urbanisme- Nomination [n/d 102-111]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que suite aux entrevues, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci nomme pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme;

Pour la période du 2 mars 2018 au 31 décembre 2018, les sièges impairs, à savoir ;

Siège #1 : Patrick Gautschi, conseiller
Siège #3 : Richard Daignault
Siège #5 : Gilles Pelletier
Siège #7 : Manon Martel
Siège #9 : Roland Soucy

Pour la période du 2 mars 2018 au 31 décembre 2019, les sièges pairs, à savoir;

Siège #2 : Bertrand Taillefer, conseiller
Siège #4 : Jacques Bourassa
Siège #6 : Joëlle Étienne
Siège #8 : Louise Ratelle

Adopté unanimement par les conseillers.

18-077 13.3 Mandat Firme d'urbaniste- Mandat [n/d 401-133]

Attendu que la municipalité désire effectuer des changements dans sa réglementation;

Attendu que le schéma d'aménagement a été adopté et que la municipalité a deux ans pour revoir son plan d'urbanisme et adapter sa réglementation au schéma;

Attendu que la Municipalité régionale de Comté (MRC) peut nous offrir des services dans certains paramètres de notre démarche et cela gratuitement;

Attendu qu'il serait plus avantageux d'avoir un service d'urbanisme selon un taux horaire dépendant des besoins;

Il est proposé par la conseillère Anick Bélanger
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'offre de services professionnels en urbanisme de l'atelier Urbain ci-inclus au taux de 82 \$ / heure sans excéder un montant maximal de 20 000 \$ avant taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-078 13.4 2853 chemin Saint-Guillaume [Matricule 5625 41 6767]

Attendu que le chemin Saint-Guillaume est un chemin de colonisation existant depuis 1938;

Attendu que l'entretien du chemin fut confié à la municipalité le 1^{er} avril 1993 par la loi sur la voirie;

Attendu que le chemin a toujours été entretenu par la municipalité;

Attendu que le chemin Saint-Guillaume est d'utilisation publique;

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse de verser un dédommagement pour l'empiètement du chemin Saint-Guillaume sur son terrain tel que le démontre son certificat de localisation.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Développement, Communication et Qualité

14.1 Rapport du conseiller responsable et présentation par Maisons Deville de leur projet

18-079 14.2 Centenaire de l'église [n/d 114-400]

Proposé par le conseiller Patrick Gautschi et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la mairesse Isabelle Parent et Claude Desroches, curé, à faire parvenir une invitation conjointe à notre évêque Monseigneur Raymond Poisson, à Claude Sauvageau, prêtre, aux députés Claude Cousineau et Gabriel Ste-Marie, aux marguilliers de la Paroisse Ste-Famille-des-Lacs, pour les festivités du centenaire de notre église qui auront lieu le dimanche 23 septembre 2018.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur le développement,
communication et qualité**

15. Bibliothèque, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la bibliothèque, les arts et la culture

Varia

Madame Chantale Perreault demande que l'assemblée ne soit pas filmée par les citoyens. Aucune autorisation n'a été donnée et elle n'apprécie pas que cela se retrouve sur Facebook ou autre plateforme Internet.

Période de questions générale

18-080 16. Levée de l'assemblée

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #18-0054, 18-056, 18-057, 18-058, 18-059, 18-060, 18-062, 18-063, 18-064, 18-065, 18-066, 18-069, 18-071, 18-072, 18-074, 18-075, 18-077.

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

23 personnes

Fin de la session 21h15

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale